

Syndicat National des Journalistes

Agences informations générales (SAPIG)

Augmentation au 1er avril 2011 1,50%
Valeur du point 14,920626 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	250	3 730,16 €
Rédacteur en chef adjoint	225	3 357,14 €
Secrétaire général de la rédaction	205	3 058,73 €
Secrétaire de rédaction	180	2 685,71 €
Chef de service photo	180	2 685,71 €
Reporter photo 3e échelon	160	2 387,30 €
Rédacteur 3e échelon	160	2 387,30 €
Maquettiste	145	2 163,49 €
Rédacteur polyvalent	145	2 163,49 €
Journaliste dessinateur	145	2 163,49 €
Reporter photo 2e échelon	145	2 163,49 €
Rédacteur 2e échelon	145	2 163,49 €
Reporter photo 1er échelon	135	2 014,28 €
Rédacteur 1er échelon	135	2 014,28 €
Rédacteurs stagiaires		
+ de 18 mois dans l'entreprise	127,5	1 902,38 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	120	1 790,48 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	110	1 641,27 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	100	1 492,06 €
Indemnité d'appareil photo	5	74,60 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2ème échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli).